

Pour la Communauté de communes Beaujolais Pierres dorées

Schéma de développement économique : proposition

Fiche Action (?) Tourisme 1 – version 2 - 3 novembre 2016

Développer le tourisme nature, loisirs et découverte du territoire

Contexte

La région Lyonnaise et la vallée de la Saône sont des zones de fort passage. Le territoire de la CCBPD est varié, avec des zones naturelles et agricoles diverses, des villages à valeur patrimoniale haute. A proximité de Lyon, il accueillait des Lyonnais en résidence secondaire ou en vacances nature. Si les résidences secondaires se sont transformées en habitations principales, les randonneurs sont nombreux en semaine et les week-ends. Les résidents invitent famille et amis sur les sentiers des vignobles. Les touristes de passage apprécient les paysages, les villages, mais ne séjournent pas assez longtemps pour amener des recettes conséquentes.

Objectifs :

- Attirer les touristes sur le territoire par une image attractive et une offre de qualité, se servir de la notoriété du mot Beaujolais, connu dans le monde, pour lui ajouter d'autres formes de tourisme.
- Amener les touristes à prévoir des séjours plus longs ou à prolonger la durée de leur séjour par des offres d'activités variées,
- Les amener à consommer sur le territoire, se servir des marchés, lieux de vente ou autres des produits locaux ; les mettre plus en valeur.
- Faire bénéficier les acteurs locaux de cet apport économique et les impliquer dans la démarche.
- Maintenir la vie des villages et leurs commerces en leur donnant une meilleure signalisation

Description des moyens :

- **Valoriser l'image :**

Mettre en valeur les richesses locales : patrimoines, paysages, savoir-faire ;

Mobiliser les communes : mise en valeur et restauration de leurs bâtiments patrimoniaux, fleurissement, actions de promotion ;

Mobiliser et convaincre les habitants avec les « référents tourisme » ;

S'interdire toute action dépréciant cette image.

- **Améliorer l'offre :**

S'adapter aux besoins des différents publics ;

- Diversifier les modes d'hébergement et de restauration pour s'adresser à toutes les catégories sociales (aires de camping-car, auberges de charme, restaurants de bonne qualité à gastronomiques...);
- Créer une offre en direction des familles (ex : hébergements nature, campings, aires de pique-nique, aires de jeux...);
- L'offre en loisirs par des porteurs privés reste insuffisante pour attirer les visiteurs extérieurs : la visibilité du territoire est amoindrie tout comme l'offre/l'intérêt touristique. Il faut continuer d'aider/accompagner l'implantation de nouvelles activités de loisirs afin d'accroître l'attractivité du territoire et sa notoriété.
- Créer des offres destinées à compléter des offres voisines en s'associant à d'autres territoires, Lyonnais, porte de l'Arbresle, agglo de Villefranche, Beaujolais vert, départements voisins... Répertorier *les différents salons* qui se passent sur la CCBPD ou à proximité

Modalités de mise en œuvre

- Faire l'inventaire des atouts et des moyens actuels (Le Bordelan, forêt de La Flachère, sentiers...)
- Développer les labellisations (Vignobles et découvertes, Pays d'art et d'histoire, Géoparc, Plus beau village de France, villages fleuris...)
- Mobiliser les collectivités. L'activité touristique doit être intégrée dans les réflexions d'aménagement des collectivités. Il faut anticiper et impulser une dynamique de développement d'activités liées au tourisme afin d'accueillir au mieux les porteurs de projets privés. Ces orientations doivent s'inscrire durablement dans les documents d'urbanisme. La création et l'entretien de sentiers de découverte, de « points de vue » et tables d'orientation dépendent des collectivités (Chemin du Tacot, bords de rivières...).
- Accompagner les porteurs de projets touristiques : aider les entrepreneurs dans leur recherche de foncier et/ou de locaux ; faciliter le montage de dossiers et de demandes d'aides; intégrer dans les documents de planification urbaine (SCOT, PLU) des dispositions pour favoriser l'implantation d'activités liées au tourisme/loisir.

- Comblent les lacunes :

Hébergements : diversifier, s'adapter aux évolutions de la demande,

Restauration : s'adapter au rythme des visiteurs extérieurs (vacances scolaires, vacances d'été...) et équilibrer sur l'année avec la clientèle locale.

Commerces de proximité intégrés dans le tissu rural des villages avec ventes de produits touristiques (cartes postales de qualité...)

Avoir une offre touristique dynamique : développer des offres d'activités diversifiées

- Mettre en relation les acteurs du tourisme

Favoriser la mise en réseau des professionnels pour faire émerger des « produits » touristiques. Le concept de produit touristique s'est fortement développé ces dernières années. Combinant un ensemble de services touristiques pour être offert à une clientèle ciblée, le produit touristique propose une thématique précise et est souvent présenté comme un « package » ou « clé en main ».

Afin d'encourager le rapprochement des acteurs, la création d'un club/association d'entreprises spécifique au secteur touristique pourrait favoriser l'échange et la mise en place de prestations partenariales.

- Mobiliser les agriculteurs

Maintenir l'activité agricole qui participe à l'entretien et à l'attractivité des paysages,

Développer une activité agricole destinée à nourrir la population locale,

Viser la qualité avec des labels de qualité reconnus (Bio...),

Encourager la diversification des cultures et faciliter l'installation de jeunes agriculteurs,

Créer des produits agricoles destinés à la vente touristique,

Apporter aux agriculteurs des revenus complémentaires.

Indicateurs de résultats

Statistiques des professionnels en nuits d'hébergement, restauration, ventes directes... Chiffre d'affaire des commerçants et points en vente directe

NB : - certains passages sont extraits de l'Etude filière Tourisme de la MDeF, réalisée pour le Beaujolais élargi, à la demande du Syndicat Mixte du Beaujolais en 2015.